

- PERMANENCES MEDECINS : Faites le 15

- AMBULANCES : Vincent : 04 73 51 23 23

- CABINETS INFIRMIERS :

Pilon – Goncalves – Delorme – Farnier :
04 73 53 15 82
Vander Cam : 07 83 34 04 09
Girou Florent : 06 28 49 10 57
Chevreux Mélanie : 07 60 26 41 35
Juillard-Condat Chrystel : 06 28 49 10 57 ou
07 60 26 41 35

- VETERINAIRES :

04 73 51 29.21 (animaux de ferme). 04.73.53.64.44
(animaux de compagnie, bovins, chevaux).

- DEPANNEURS / REMORQUEURS :

Garage COMBE SARL 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ 04.73.53.04.37 -
06.08.30.34.86

Garage Flo Flash Auto 04 73 51 01 58

- TAXIS :

E.I TAXI MATHÉ LUDOVIC 07.84.91.73.36

TAXI DID DUPOUX Didier :

06 69 16 96 59 ou 04 73 94 48 10

Taxi LE BERT : 06.29.51.66.16

Taxi VINCENT : 04 73 51 23 23

- URGENCES: POMPIERS 18

- GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h.

- VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES :

3919 (N° gratuit et anonyme

- PERMANENCES JURIDIQUES gratuites du
CIDFF en Mairie le 2ème vendredi de chaque mois de
9h30 à 12h sur rdv au 07 49 05 61 23 ou 04 73 25 63 95

SERVICES D'AIDES A DOMICILE

- A.D.M.R. ABRI : 11 Place de la Cité

Administrative - Tél. : 04 73 51 30 68

- APAMAR : 17 Avenue de la Gare

Tél. : 04 73 43 75 84

RELAIS PETITE ENFANCE

rpe@cctdm.fr - Tél 04 73 80 18 40

● Locaux sociaux (à côté de la bibliothèque)

EFS (Espace France Services) : 04 15 80 00 12

Ouverture : mardi de 9h/12h30, mercredi 9h/12h30
et 14h/17h30, jeudi 9h/12h, vendredi 9h/12h30 et
14h/17h et samedi 9h/12h30

MISSION LOCALE :

tous les lundis avec ou sans rendez-vous.

Tél. : 04 73 80 49 69 ou 06 71 80 86 86.

accueil@mission-locale-thiers.com

SOLIHA (Améliorer l'habitat ancien -

subventions aux propriétaires) - Sur RDV

- les 1ers mardi du mois de 10h à 12h

- les 3èmes mardis du mois de 10h à 12h

https://tinyurl.com/soliha-pig-courpiere.

Ou par téléphone au : 04.51.00.91.11.

PASSERELLE : permanences les jeudis

de 8h30 à 17h uniquement sur rendez-vous.

Contact : Tiffaine BINETRUUY

au 07-54-35-42-66 ou par mail à

tiffaine@passerelle-thiers.fr

ASSISTANTES SOCIALES :

Maison des solidarités à Thiers 04.73.80.86.40

de 9h à 12h et de 14h à 17h.

CPAM : Permanences le jeudi après-midi unique-

ment sur RDV au 3646 ou via le compte AMELI.

Proposition de visio avec la CPAM : mardis et jeu-

dis de 9h à 12h30 mercredis de 9h à 12h30 et de

14h à 16h, vendredis de 9h à 12h30 et 14h à 16h.

CAF : Permanence tous les mercredis de 9h à 12h et

de 13h30 à 15h30. Uniquement sur rendez-vous.

Prenez rendez-vous sur Caf.fr/Ma Caf.

SERVICE SOCIAL DE LA CPAM : sur RDV au

3646

OPHIS : ☎ 04 73 41 16 16

LA POSTE : horaires d'ouverture

Du mardi au vendredi 9h-12h et 14h à 16h30

Le samedi de 9h à 12h.

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

en mairie, le 1er jeudi matin du mois

sur rendez-vous uniquement au 06.81.27.46.70 ou

thierry.deglon@conciliateurdejustice.fr

● CIMETIÈRE

Du 01/10 au 30/04 : ouvert de 8h à 17h

Du 01/05 au 30/09 : ouvert de 8h à 19h30

VIVRE À COURPIÈRE

LE JOURNAL DE LA VILLE

N° 08/2025 semaine du 27 février au 6 mars 2025

➤ DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE DE LA COMMUNE 2025

DES AVANCÉES POUR NOTRE VIE QUOTIDIENNE MALGRÉ UN CONTEXTE

DE PLUS EN PLUS DIFFICILE (1^{ÈRE} PARTIE)

Le dernier conseil municipal du 24 février 2025 a examiné le contexte et les orientations budgétaires 2025 de la commune.

Dans un premier temps, le débat a porté sur le réalisé 2024 et les conséquences de la loi de finances 2025 de l'Etat en direction des collectivités territoriales. Après la hausse de l'énergie en 2023, Courpière comme toutes les communes va subir en 2025 un nouveau manque à gagner avec la diminution des aides de l'Etat. On estime que la perte de recettes réelles de fonctionnement sera de près de 100.000€ soit 2,2% sur 2025.

Chaque année la commune est obligé de rationaliser ses dépenses du quotidien et tenter de réajuster ses recettes sans augmenter les impôts locaux dont les taux à Courpière n'ont pas évolué depuis 2017.

Cependant, les résultats financiers 2024 qui seront votés en avril prochain, montrent que la commune maintient ses équilibres budgétaires. Ses recettes diminuent de 1,2% et ses dépenses de 2,4% lui permettant de dégager un autofinancement de près de 400 000€ pour financer ses investissements. L'endettement de la commune a diminué de 32% depuis 2019 expliquant aussi le maintien des équilibres.

Toutefois, l'exercice devient chaque année très difficile entre l'inflation, la hausse de l'énergie, l'évolution des dépenses de personnel décidées par l'Etat, certes justifiées mais sans contrepartie (+200k€ depuis 2020) et la diminution des dotations d'Etat. Ce contexte est peu favorable pour maintenir ou développer des services publics locaux (comme la création fin 2023 du service passeport et carte d'identité en mairie, microfilies) et lutter contre la désertification de nos territoires.

Au niveau des investissements, près de 1,5 millions d'euros ont été engagés dans les différents budgets en 2024 sans recours à l'emprunt.

Le chantier important de cet exercice a été la rénovation et l'agrandissement du cinéma municipal dont l'ouverture est prévue au printemps prochain, tout en réalisant de nombreux projets comme l'arrosage automatique du stade Gardette, la réfection du préau de la Place Jean Payre, l'extension du colombarium du cimetière, la réalisation du Pumptrack, la réfection du réseau d'eau potable du quartier Balzac, Zola et Anatole France et une nouvelle station d'épuration au village de Magaud, un programme de voirie et de réfection des chemins.

Notons aussi, l'amélioration de l'accueil du périscolaire dans les écoles avec le changement total de mobilier ainsi que la hausse des subventions au mouvement associatif pour son rôle incontournable dans l'animation de notre ville (+10000€ d'enveloppe ainsi portée à 65000€).

2024 a permis également la préparation de nombreux dossiers qui verront le jour en 2025 comme le parcours sportif au Parc Lasdomnas, le projet culturel Microfilies, le city stade ouvert à tous à Bellime en lieu et place des terrains de tennis, le début des travaux d'assainissement sur le quartier des Rioux -Coubertin. Dans le prochain numéro nous vous présenterons les objectifs 2025 du budget communal.

Travaux en cours

- Des travaux d'enfouissement des réseaux sont en cours sur le bd Vercingétorix.

Une signalisation est mise en place pour réguler la circulation.

- Des travaux de reprise du réseau d'eau potable sont en cours rue Honoré de Balzac.

Une signalisation est mise en place pour réguler la circulation.

- Le rond point de Lagat n'est pas abandonné, sa réfection aura lieu suite à la procédure d'assurance en cours. En effet, les travaux sont pris en charge par l'assureur que nous pressons d'agir.

Ça se passe à Courpière

● PERMANENCE DU MAIRE

Monsieur le Maire, Laurent CLIVILLÉ (affaires générales, tranquillité, personnel communal, maître de cérémonie) reçoit tous les matins sur rendez-vous

● PERMANENCES DES ADJOINTS

Eric DOUBTSOF (finances, emploi, économie, marchés hebdomadaires) : sur rendez-vous
Catherine MAZELLIER (vie associative, culture, sports) : sur rendez-vous, du lundi au vendredi à partir de 17h00

Mohammed OULABBI (écoles, petite enfance, jeunesse) : sur rendez-vous

Géraldine FRANZKOWIAK (solidarité, seniors, handicap) : sur rendez-vous

René GOSIO (travaux, entretien, propreté) : sur rendez-vous

Dominique LAFORÊT (attractivité - tourisme et patrimoine) : sur rendez-vous

Jean-Baptiste CHALUS (villages et quartiers, foires et festivités) : Mercredi après-midi sans rendez-vous.

● CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Bernard PFEIFFER (développement durable, projets structurants)

● CONSEILLERS MUNICIPAUX

ALEJO Élodie, **ANGELI** Sylvie, **BEAUGER** Élodie, **BECOUZE** Yves, **BOUSSUGE** Jeanine, **BURIAS** Aude, **CAYRE** Philippe, **CIERGE** Thierry, **DUCHER** Eric, **EPECHE** Huguette, **QUÉRÉ** Michel, **LAVEST** Jean-Michel, **MOULIN** Eric, **LIMOZIN** Lydie, **ROCHE-LACOMBE** Isabelle, **SALGUEIRO** Carole, **SAMSON** Christiane, **TOURON** Danièle

● PERMANENCES DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX (sur rendez-vous)

En Mairie de Courpière :

- **Eric DUBOURGNOUX** : les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois de 10h à 12h (06.08.30.25.68) -

eric.dubourgnox@wanadoo.fr ou eric.dubourgnox@puy-de-dome.fr

- **Aude BURIAS** : les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois de 14h à 16h (04.73.53.01.21)

aude.burias@puy-de-dome.fr

MAIRIE

SERVICE ETAT-CIVIL ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Du lundi au vendredi, 9h00:12h15 et 13h45:17h15.
Accueil possible dès 8h30 sur rendez-vous uniquement.

En cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, prière de contacter le numéro d'astreinte : 06.30.65.81.64

MÉDIATHÈQUE

Ouverte le mardi de 9h - 12h et de 14h - 18h
Mercredi et vendredi 14h -18h
Samedi 10h - 12h

CCAS

Sur rendez-vous.

SERVICE URBANISME

Lundi de 14h00 à 17h00, Mercredi de 9h00 à 12h00 et jeudi de 14h00 à 17h00. ou sur RDV.

SERVICE EAU/ASSAINISSEMENT

Ouverture aux horaires de la mairie sauf mardi et mercredi matin; vendredi après-midi

MAISON DU TOURISME

Horaires d'ouverture

Mardi : 9h30-12h30

DÉCHETTERIE

La déchetterie de Courpière est ouverte du **lundi au samedi**. Horaires : 9h15-12h/13h30-17h15

➤ MÉDIATHÈQUE PAUL VALAUDE

JEUNES POUSSÉS : Exposition de So Av. artiste à l'honneur pour cette saison du 4 mars au 12 avril

Sow Ay est illustrateur, graphiste et créateur de webcomics clermontois. Après des années de dessin sur internet et 2 ans d'expérience comme infographiste au journal La Montagne, il travaille en tant qu'indépendant, aussi bien en local qu'à l'international.

Venez découvrir l'univers coloré et les personnages de Sow : Tiny le dino, Tomy et Ghosty les fantômes, Pengy le pingouin, les Nobodies...

Aux heures d'ouverture de la médiathèque

Animations Bébés lecteurs : «une araignée au bout du fil ...»

Mercredi 12 mars et jeudi 13 mars à 10h00

(Le mercredi réservé aux familles, le jeudi aux assistantes maternelles du Relais Petite Enfance)

Gratuit - Durée : 1h - Enfants de 1 mois à 3 ans Renseignements et inscriptions : 04-73-51-29-55

➤ FEUX DE PLEIN AIR et ECOBUAGE (Arrêté préfectoral n° 20241336 du 05/08/2024)

LES TYPES DE FEUX AUTORISÉS TOUTE L'ANNÉE (sous certaines conditions de sécurité) :

Feux pour méchouis, barbecues, feux de camp,

Travaux par points chauds (découpage, meulage, soudures... par apport de flammes),

Travaux de désherbage à l'aide de désherbeurs thermiques, artifices de divertissement.

Articles de divertissements (Fusées d'artifices, feux de bengale, pétards).

LES TYPES DE FEUX AUTORISÉS TOUTE L'ANNÉE (sous certaines conditions de sécurité)

mais strictement interdits du 01 juillet au 30 septembre

Déchets végétaux agricoles ou assimilés des professionnels et des particuliers dont la particularité est d'être difficilement biodégradables ou évacuables du fait de leur volume notamment. *Sur dérogation du préfet*
Ecobuage (méthode de débroussaillage de résidus de culture « sur pied »). *Ce type de feu est soumis à déclaration en Mairie.*

L'incinération ou le brûlage dans le cadre de la gestion forestière (coupe forestière, défrichage).

ATTENTION : même autorisé, aucun feu ne doit être allumé si la vitesse du vent est supérieure à 20km/h

LES TYPES DE FEUX INTERDITS EN PERMANENCE :

Lanternes célestes.

Déchets non végétaux (le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets non végétaux des particuliers ou issus des activités artisanales, industrielles, commerciales ou agricoles est interdit),

Les déchets végétaux ménagers (éléments issus de la tonte des pelouses, de la taille des haies et d'arbustes, d'élagage, de débroussaillage) : ils doivent être valorisés par compostage, broyage ou par l'apport en déchèterie.

➤ BRUITS DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE:

Les bruits provoqués par les activités de bricolage et de jardinage appartiennent à la catégorie des bruits de voisinage.

Un arrêté préfectoral définit les horaires limites :

- les jours ouvrables de 8h à 20h

- le samedi de 9h à 19h

- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

En cas de non respect de cet arrêté, le contrevenant encourt une contravention de 3ème classe (450€)



➤ LA POSTE : FERMETURE EXCEPTIONNELLE

Le bureau de Poste de Courpière sera exceptionnellement fermé le mercredi 12 mars 2025.

Infos Communauté de Communes

➤ DÉMATÉRIALISATION DU « PERMIS DE LOUER »

Depuis 2019 dans plusieurs secteurs de la Communauté de Communes dont le centre-ville de Courpière, toute mise en location d'un logement doit faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable auprès de Thiers Dore et Montagne.

L'autorisation de mise en location (ou "Permis de Louer") est un outil permettant de garantir le respect des critères de décence et salubrité, conformément à la réglementation (loi ALUR 2014 pour l'accès au logement et l'urbanisme rénové). Il concerne les logements vides et meublés à usage de résidence principale. Il s'adresse aux propriétaires / bailleurs et est en vigueur dans le centre-ville de Courpière (la carte du secteur concerné est disponible en mairie ou sur intramuros). Les propriétaires ne respectant pas cette autorisation préalable seront passibles d'amendes allant de 5 000 à 15 000 euros.

Votre logement se trouve dans le périmètre concerné et vous souhaitez le mettre en location ? Faites votre demande d'autorisation auprès du service Habitat de TDM. Cette demande doit être effectuée au moins un mois avant chaque mise en location ou relocation du logement. Depuis le 1er janvier 2025, le service habitat de TDM s'est doté d'un accès à *next Ads* qui permet d'enregistrer et d'instruire les demandes d'autorisations de mise en location (« permis de louer »). Il est donc possible pour les usagers de procéder eux-mêmes au dépôt de leurs demandes par voie dématérialisée, ce qui permet : un dépôt de dossier plus rapide, moins de papier, une plus grande efficacité dans l'instruction et le suivi des demandes, une visibilité instantanée pour les communes concernant les demandes sur leur territoire.

La plateforme de dépôt de dossier est accessible sur le lien suivant : <https://sve.sirap.fr/>

Le document regroupant toutes les informations sur le permis de louer est disponible en téléchargement sur le site internet de la Communauté de Communes à l'adresse suivante : <https://cctdm.fr/autorisation-de-mise-en-location>

Les dépôts de dossier restent toutefois possibles directement auprès du service habitat de Thiers Dore et

Montagne. - tel : 04 73 80 94 84 / - mail : habitat@cctdm.fr

Infos associatives

➤ RESTOS DU COEUR

La campagne d'été débutera **le mardi 11/03/25** VENEZ NOUS RENCONTRER POUR ETUDIER ENSEMBLE VOTRE SITUATION :
Nous vous recevrons au local 52, avenue de la gare : **Le vendredi 28/02/25 ou le mercredi 5/03/25** entre : **14 H et 16H**

Munissez-vous **impérativement** de : votre carte d'identité - livret de famille - avis d'imposition - de tous vos justificatifs de revenus (attestation CAF de moins de 2 mois - bulletins de salaire - retraite - retraite complémentaire...) de votre quittance de loyer ou votre bail, de vos factures : eau, gaz et électricité et de la taxe foncière pour les propriétaires.

➤ COMITÉ D'ANIMATION DE COURPIÈRE : FOGAT NOUVELLE DATE SUITE REPORT

Le Comité d'Animation de Courpière organise le **vendredi 28 février 2025, à partir de 19h**, au parc Lasdonnas - Pierre Peyronny, son traditionnel fougat. Vin chaud, guenilles et barbecue vous seront proposés. Venez passer un moment convivial et gourmand.

➤ SOIRÉE MUSICALE FLASH TEAM JUNIORS – UNE TRADITION À COURPIÈRE !

Les soirées musicales organisées par la Flash Team Juniors de Courpière ne cessent de se multiplier et de ravir les amateurs de musique et de convivialité ! Après plusieurs éditions, nous sommes ravis de vous inviter à notre prochaine soirée, qui aura lieu le **1er mars** à l'Espace Coubertin de Courpière.

Au programme :

-14h00 : exposition de véhicules historiques et sportifs. Les passionnés de belles mécaniques pourront admirer différents modèles.

-20h30 : concert live animé par **Anulam**, un groupe qui vous fera vibrer avec ses reprises de classiques du rock ainsi que des compositions personnelles. Une soirée musicale à ne pas manquer !

L'entrée à l'événement est **gratuite** pour toute la journée. **Restauration et buvette** seront bien sûr disponibles, de quoi se rafraîchir et se régaler tout au long de la journée et de la soirée. De plus une animation sur place pourra vous permettre de gagner un panier garni des commerces locaux. En plus de cette soirée animée, nous vous dévoilerons **notre calendrier prévisionnel pour 2025** et les projets à venir.

Les fonds récoltés durant cette soirée serviront à financer notre prochain projet : **une nouvelle course de caisses à savon à Courpière**. Cela nous permettra de vivre une saison plus sereine et de continuer à organiser des événements.

Alors, ne manquez pas cet événement et venez nombreux ! On vous y attend avec impatience !

➤ SECOURS CATHOLIQUE

Tous les mercredi à partir du 5 mars , la boutique solidaire du Secours catholique au 53 ter avenue de la gare sera ouverte l'après midi de 14 à 16h (en plus du lundi après-midi) .

Vous pouvez à ces horaires ,**Déposer vos dons** (vêtements propres et en bon état, chaussures, draps, couvertures, livres, disques vinyl , vaisselles, jeux, jouets, électroménager, meubles.....) ou **acheter des articles à petits prix** afin de financer nos actions vis-à-vis des personnes en difficulté.

Nous cherchons à développer un rayon bibelots, brocante, lampes de chevet....

Nos bénévoles vous attendent

➤ ASSOCIATION CHATS-RIVARI

Association de protection féline, elle vise à réhabiliter les chats errants de Courpière et ses alentours, notamment grâce à l'expertise d'une comportementaliste. Si vous repérez des chats errants ou souhaitez aider, vous pouvez prendre contact avec l'association :

Par téléphone au 06 11 92 06 53

ou par mail à l'adresse suivante : chatsrivari.association@gmail.com

➤ LIVRADOIS FOREZ HANDBALL CLUB : REPAS ANNUEL

Nous organisons le repas annuel de notre club Livradois Forez Handball Club le **samedi 22 mars 2025 à la salle Jean Couzon à partir de 20h**.

Au menu : boisson de bienvenue/paëlla/fromage/tarte aux pommes/café. Plat végétarien possible, à préciser à la réservation. Tarif 17€ pour les adultes, 12€ pour les enfants. **Réservation avant le 8 mars 2025** au 06.99.04.53.94 ou par mail livradoisforezhandball@gmail.com.

Nous vous attendons nombreux pour passer une belle soirée !

➤ SECOURS POPULAIRE

Nous vous informons qu'au mois de mars nous vous proposerons une braderie de pantalons pour femmes.

Nous rappelons que le magasin situé en haut de l'avenue de la gare est ouvert le :

- mardi de 8h30 à 15h

- mercredi de 13h à 16h

- premier et troisième samedi du mois de 8h30 à 12h

Nous vous attendons nombreux au 53 ter avenue de la gare.

Infos sportives

➤ USC

Les résultats du week-end :

U18 : Victoire 4-1 Vs Perignat : Ewan x2 - Sammy x1 - Dejan x1

Équipe 1 : Victoire 3-1 Vs Blanzat : Ugo x1 - Karim x1 - Victor x1

Programmation du week-end : Samedi 01 mars

Équipe 1 : Vs St Bonnet pres Riom à Thiers à 20h

Équipe 2 : Vs Thiers à Thiers à 20h

Dimanche 02 mars

Équipe 3 : Vs St Bonnet pres Riom 2 - lieu à définir

➤ HORAIRES DES MESSES

SAMEDI 1ER MARS

18H : Cunlhat

DIMANCHE 2 MARS

11H : Courpière

Zoom sur ...

LA NOUVELLE LIGNE DE BUS CHÂTELDON - COURPIÈRE

La ligne de bus n°12 reliant Courpière à Châteldon sera en service du lundi au samedi, toute l'année, à compter du 1/04/2025.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la Maison de la Mobilité

Mairie de Thiers, 1 rue François Mitterrand. (ouverture du mardi au vendredi 8h30/12h - 13h30/17h)

Tel : 04 73 80 50 71

Le dépliant avec le tracé de la ligne et les horaires sera disponible prochainement à l'accueil de la Mairie.

Du côté des commerces

➤ MULTISERVICES LÉO

MultiServicesLéo EI - 06 59 16 35 31

Petits travaux de bricolage, réparation, installation, finition, entretien, accompagnement, conseil ... sera fermé du 17 mars jusqu'au 18 avril 2025

➤ LES ARCADES DE BARJAVELLE : 1er SALON DU BIEN-ÊTRE

Dans le cadre de la journée internationale des droits de la femme, les Arcades de Barjavelle en partenariat avec l'association ASSO-SOLEIL organisent leur premier salon du bien-être. De nombreux exposants vous proposeront leurs services : esthétique, soins du corps, beauté, vêtements, coiffure, ongles, nutrition, parfums, bijoux, produits de bien-être et accessoires, cours de danse, massage, sophrologie, voyance...

Samedi 8 mars aux Arcades de Barjavelle. Salon de thé et restauration possible sur place. Entrée libre

➤ LIBRAIRIE LA LINOTTE : PELOTES ET PARLOTTE

Suite au succès des ateliers organisés autour du fil à la médiathèque, la librairie La Linotte prend la suite dès le mois de mars. Amenez votre tricot, crochet, broderie ou autre projet pelote pour parloter autour d'un café tous les 1er et 3ème vendredis de chaque mois entre 15h et 17h.

Tarif : 2€ sur inscription (10 places)

Librairie La Linotte - 1 place de la Libération 63120 Courpière Tél. : 09 55 84 55 18

➤ CABINET INFIRMIER

Le cabinet infirmier situé 8 avenue de Thiers à Courpière recherche un(e) collaborateur(trice) le plus rapidement possible pour renforcer son équipe. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 07 83 34 04 09. Nous étudierons toute proposition.

➤ BOULANGERIES PRIVAT : CONGÉS

Les boulangeries « La Farinière » et « Le Fournil de la Dore » seront fermées du lundi 24 février au mercredi 12 mars 2025 inclus. Réouverture le jeudi 13 mars 2025.

➤ LA BOUL'ANGES

Pour information la Boul'ANGES sera ouverte les lundis matins 24 février 3 mars et 10 mars pendant les congés de la boulangerie. Privat

Et pour information nouveaux horaires de La Boul'ANGES 12, avenue de la gare:

- Du mardi au vendredi 6h30 / 19 heures; Non stop le Samedi et le dimanche de 6h30 à 12h15

LIGNE 12



A partir du 1er Avril 2025

Nouvelle ligne : Châteldon <> Courpière

Du lundi au samedi toute l'année

Au quotidien je prends les transports en commun !
+ d'économie - de CO2

Pour vous déplacer, pensez mobile !

SM T U T | Syndicat Mixte des Transports Urbains du Bassin Thiernois